

---

**ATELIER 9**  
**Recherche et pratique sociale**  
(Jean-Pierre BLAEVOET)

---

**Communication 9.1**  
**« L'interdépendance de la pratique et la recherche dans un milieu  
de pratique sociale : réalité ou utopie ? »**  
**Pierre Poupart, Centre Jeunesse de Montréal - Institut Universitaire**

---

Le Centre jeunesse de Montréal a été désigné institut universitaire en 1996. Après bientôt 10 ans d'expérience au CJM-IU à titre d'institut universitaire, nous devons réinterpeller le lien développé entre le milieu de la recherche et celui de l'intervention. Nous devons préciser les attentes et les façons de faire de chacun des milieux. D'abord, intra muros, entre praticiens et gestionnaires; puis avec nos partenaires de la recherche. Cette réflexion sur notre expérience est nécessaire afin de formaliser davantage notre expérience et de préciser les finalités qui les précèdent et développer davantage le partenariat entre recherche et pratique. À cet effet, plusieurs questions restent à débattre.

La recherche fondamentale, la recherche appliquée, la recherche évaluative : quelle est la place de chacune dans un milieu de pratique? Quelles attentes peut avoir le milieu de pratique; quelle autonomie doit avoir la recherche; comment concilier les missions de chacune des deux entités? Que veut-on acquérir (qu'est-ce qu'une connaissance utile?) et que veut-on réellement transformer par la cohabitation recherche et pratique (quel est l'impact attendu sur le problème, que veut-on transformer dans la pratique et la gestion et qu'implique cette collaboration pour la transformation de la recherche en elle-même?). Quels sont les meilleurs indicateurs pour juger de ces effets. Comment rendre complémentaire et interdépendante la cohabitation des deux missions (pratique et recherche) dans le but de répondre aux attentes ministérielles dans ce domaine et particulièrement celles visant la prévention des problématiques sociales et l'amélioration des services aux jeunes en difficulté et leur famille.

Mais avant d'aller plus loin situons brièvement ce qu'est un institut universitaire dans le domaine social au Québec.

1. Présentation des instituts universitaires dans le domaine social au Québec :

La mission universitaire d'un établissement de services dans le domaine social au Québec se formule ainsi :

- « Promouvoir le développement de la recherche au sein du réseau qui permette d'améliorer la connaissance sur les problèmes sociaux, leurs déterminants et les groupes vulnérables ;
- Contribuer au développement des connaissances en vue de favoriser l'amélioration de la dispensation des programmes et des pratiques professionnelles;
- Promouvoir la concertation entre les milieux de praticiens et les milieux universitaires;
- Contribuer à consolider les services à caractère social dans le sens de la compétence, de l'excellence et du développement d'expertises interdisciplinaires » [1].

Les instituts universitaires sont mis en place en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (art. 90). Ils doivent :

- Dispenser des services de pointe;
- Participer à la formation des professionnels dans le domaine;
- Être dotés d'une structure de recherche reconnue;
- Évaluer de nouveaux modes d'intervention.

On vise donc l'enrichissement de la mission de services de l'établissement en développant des pratiques de pointe et par l'ajout d'une mission complémentaire d'enseignement et de recherche (incluant la recherche évaluative).

## 2. Les services de pointe également appelés pratiques de pointe :

-

L'une des productions attendues par la création d'instituts universitaires est le développement de pratiques de pointe. «Dans le domaine de la violence chez les jeunes, les pratiques de pointe dans des contenus ou des processus au Centre jeunesse de Montréal sont des activités structurées répondant à des normes de qualité et qui, à partir d'objectifs clairs et d'un cadre de collaboration formel, mettent en lien des gestionnaires, des intervenants et des chercheurs afin de produire des connaissances et des moyens nouveaux dans le but de prévenir et de contrer la violence chez les jeunes(...).» [2]

Les pratiques de pointe doivent, du point de vue du ministère, être des moyens privilégiés afin de développer des innovations. Elles doivent avoir un impact sur la connaissance de la problématique-cible (la violence chez les jeunes), la réduction des facteurs de risque et de vulnérabilité. Elles doivent contribuer à l'amélioration des pratiques et de la prestation des services. On comprendra,

que les pratiques de pointe dans le domaine social sont l'équivalent du concept « d'innovation », amplement déterminé par l'avancement technologique, dans le champ de l'innovation bio-médicale, celle-ci répondant à des règles bien différentes que celles du domaine social. Innover dans le domaine social implique des défis particuliers dont celui de composer avec un domaine où la preuve et l'expérimentation sont beaucoup plus complexes que dans le domaine bio-médical.

Actuellement, au CJM-IU trois (3) secteurs développent des pratiques de pointe autour de problématiques particulières :

- À chaque enfant son projet de vie permanent pour les enfants présentant des troubles de négligence grave et des problèmes d'attachement;
- La problématique du suicide chez les jeunes;
- La délinquance (gang, intervention dans la communauté...).

-

### 3. La recherche :

#### 3.1- L'utilisation des connaissances :

La mise en place d'un institut de recherche dans un milieu de pratique et le souci constant de favoriser l'émergence de liens étroits entre ces deux mondes peut s'appuyer maintenant sur une dizaine d'années d'existence dans notre milieu. Une présentation du directeur de cet institut de recherche élabore plus longuement cette expérience. Notre propos concerne plus spécifiquement le cheminement et les processus mis en place pour intégrer dans la culture organisationnelle une utilisation régulière et rigoureuse des connaissances produites et les nécessaires modifications pour arriver à intégrer dans les processus de gestion l'inter influence entre ces deux mondes : comment utiliser les données de recherche et comment influencer la construction des scénarios et devis de recherche qui soient vus et vécus comme utiles à la pratique.

En ce domaine les référentiels sont rares et ce, malgré des réalisations significatives qui ont contribué directement à innover dans l'intervention sociale au cours des 10 dernières années, notamment par le développement des pratiques de pointe. Nous devons constater que le réseau québécois universitaire n'a pas encore une conception commune, claire et partagée du concept d'institut universitaire et que chercheurs et milieux de pratique n'ont pas une connaissance précise et partagée de l'utilité des connaissances scientifiques et de la valeur première des innovations en milieu de pratique. Plusieurs questions restent à préciser afin d'aller plus loin dans cette mission : quel est l'impact attendu de l'introduction des connaissances scientifiques en milieu de pratique, que veut-on réellement transformer par le développement d'innovations? Quelle est la valeur de la preuve et comment l'obtenir? Quels efforts sommes-nous prêts à consentir? L'innovation est-elle une valeur, un but

en soi ou un processus, un moyen d'action, un passage temporaire et nécessaire à l'amélioration de pratiques? Afin d'aller plus loin dans le développement de notre mission universitaire, nous avons entrepris un processus structuré visant à préciser ces questions.

Plus spécifiquement,

- nous précisons actuellement quels sont les impacts attendus par le développement et l'application de connaissances de pointe sur nos interventions, nos services et nos modes de gestion. Nous visons à transformer les données de pointe produites par la recherche en des données utiles et vraisemblables pour les cliniciens. Cela veut dire rendre crédibles pour le gestionnaire et le clinicien des données qui viendront tantôt préciser ses besoins et ses priorités, corroborer ses connaissances, son expérience et son intuition clinique, et tantôt viendront nuancer voire contredire ses longues années d'expérience;
- nous entreprenons des démarches avec l'équipe de gestion pour définir avec elle les critères de données utiles et la notion de « données probantes » et pour resituer les finalités recherchées par la production de données de recherche et leur application aux pratiques du CJM-IU;
- nous précisons qui sont les utilisateurs cibles des données de pointe développées dans notre milieu de pratique; quels sont les besoins des gestionnaires en matière de connaissances de pointe; comment les produire et comment favoriser une utilisation maximale de ces données;
- nous cherchons à définir quelles sont les meilleures conditions pour favoriser un rapport productif entre la recherche et la pratique, quels sont les meilleurs moyens d'améliorer les interventions à partir des connaissances scientifiques; est-ce que l'on a besoin de preuves pour décider de l'action à entreprendre (données probantes); de résultats à court terme pour corriger nos actions (données d'implantation); d'une vigie de l'évolution des connaissances et des problématiques ou encore de meilleures pratiques pour appuyer l'action clinique?
- enfin, nous visons à préciser les liens entre l'application des connaissances, la formation, l'enseignement, la diffusion des connaissances et à préciser les déterminants de l'application des connaissances, les impacts attendus et les indicateurs permettant de juger des effets de nos actions en ce domaine.

Voilà autant de questions qui se posent à nous et qui ont fait l'objet de multiples démarches au cours des dernières années.

Dans cette visée, le concept de pratique de pointe est vu comme un des éléments de solution au défi du rapprochement pratique-recherche. Ainsi, nous posons l'hypothèse que c'est à travers les pratiques de pointe que les instituts universitaires développeront avec le plus de rigueur l'interdépendance entre la

pratique et la recherche et ce, dans la mesure où les finalités attendues par ces transformations sont claires et partagées entre le centre jeunesse et les partenaires de la recherche. Certaines conditions de pratiques de pointe favorisent la rigueur et l'interdépendance : un contexte structurant, une obligation d'évaluation du processus et des effets, une co-gestion chercheurs-gestionnaires, une participation des intervenants, des conditions de développement structuré, la réintroduction de données de l'intervention, l'appropriation, etc.

#### 4. L'enseignement :

Un mot sur ce troisième volet de la mission universitaire qu'est l'enseignement. Il s'agit d'un nouveau produit dans un établissement de services qui est le fruit de la rencontre entre la pratique et la recherche. Nos établissements sociaux avaient l'expérience de la formation pratique en lien avec les maisons d'enseignement. Maintenant, il est envisagé de situer les instituts universitaires comme des partenaires dans la fonction d'enseignement. Cette fonction s'adresse aux professionnels de l'intervention et vient qualifier un certain type de formation. Nous avons besoin de former des cliniciens chercheurs et des chercheurs cliniciens.

Pour ce faire, nous devons avoir des contrats d'affiliations universitaires qui balisent et supportent les collaborations entre milieu de pratique et milieu universitaire dans la fonction d'enseignement. Le passage de la formation pratique vers l'actualisation d'une mission d'enseignement, dans l'univers psychosocial québécois n'est pas encore acquis. Le rapprochement milieu de pratique – université est en cours mais rien n'est acquis. De bonnes volontés individuelles permettent des expérimentations prometteuses.

Nous ne pouvons pas affirmer que la mission d'enseignement des instituts universitaires soit encore une mission partagée. Nous avons donc à nous interroger sur ce que pourraient être les rôles respectifs des milieux universitaires et des milieux d'intervention dans la poursuite d'objectifs partagés visant l'amélioration du transfert des connaissances et de la formation des étudiants et professionnels. Le milieu universitaire voit-il d'un bon œil la mission d'enseignement des instituts universitaires? Pouvons-nous apprendre du modèle de fonctionnement du milieu bio-médical dans ce domaine?

Enfin, disons que la formation et le besoin de main d'œuvre des établissements sociaux sont deux réalités qui parfois s'affrontent; il nous faut constamment différencier les objectifs de formation et les compétences attendues à l'emploi tout en sachant que nous devons répondre aux deux impératifs.

## Conclusion

Les enjeux actuels relatifs à la collaboration entre la recherche et la pratique dans la désignation universitaire d'établissement social concernent d'abord les finalités même de la production et de l'introduction des connaissances scientifiques dans un milieu de pratique. Elles concernent aussi les moyens dont disposent ces établissements pour réellement expérimenter de nouvelles pratiques et la capacité de faire le lien entre les connaissances issues de ces innovations et leur généralisation dans la prestation des services généraux de l'établissement. Elles concernent enfin la transformation de la recherche en milieu de pratique et son autonomie.

Cette collaboration pour être fertile doit d'abord concilier les intérêts et les valeurs des chercheurs et des praticiens :

- ▷ Le chercheur : a un intérêt pour une problématique, doit survivre par la productivité scientifique, fonctionne dans des cycles de long terme; a comme valeur privilégiée la production des connaissances et l'avancement du savoir;
- ▷ Le clinicien : a l'intérêt pour un client et veut des réponses à court terme; il vise des changements chez les clients; il est confronté à l'urgence; ses valeurs concernent la résolution des problèmes.

Nous croyons que ces deux univers peuvent être complémentaires et mis à profit dans la création d'une nouvelle organisation qui intègre la pratique et la recherche dans le développement et l'utilisation des connaissances. Dans cette vision, le développement, la synthèse, l'échange et l'utilisation des connaissances concernent à toutes ces étapes les intervenants, gestionnaires et chercheurs qui deviennent ainsi les partenaires dont la finalité est l'amélioration des réponses aux problématiques vécues par les clientèles. La contrainte d'action devient un moteur qui oblige à développer la connaissance; en retour la connaissance transforme l'action. Si les frontières (praxis et savoirs) demeurent distinctes entre intervenants et chercheurs, l'organisation qu'ils fondent est constamment transformée par la production et l'application des connaissances.

Après 10 ans d'expérience au CJM-IU à titre d'institut universitaire, nous interpellons de nouveau notre lien avec le milieu de la recherche. Le comité sur l'organisation universitaire de la recherche dans son récent rapport s'intéresse à cette question. Les pistes prometteuses et réalistes pour mailler plus étroitement les nouvelles données et connaissances émanant du milieu de la recherche et les nouvelles pratiques mises en place dans le réseau de service doivent s'inscrire dans une fréquentation régulière et assidue entre chercheurs, gestionnaires et intervenants, une volonté institutionnelle de se donner les moyens d'expérimenter et de généraliser les nouvelles pratiques jugées prometteuses et un engagement de l'état de donner les moyens pour y arriver. L'interdépendance entre pratique et recherche devient à ces conditions de plus

en plus une réalité, ce qui, il y a quelques années à peine, n'était encore qu'utopie.

---

[1] Comité sur l'organisation universitaire des services sociaux, Document de consultation, 22 janvier 2005

[2] Développement et consolidation des mission et impacts attendus des services de pointe aux Centres jeunesse de Montréal : Mission et impacts attendus. Chagnon F., et Poupart P., p. 16, Mai 2001.

---

 retour

suite 